

Le rétablissement, l'affaire des parents !

La maladie mentale, on ne la considère plus comme une fatalité qui condamne la personne à l'exclusion dans un « asile », privée de sa famille, sans moyens, sans horizons et sans espoir pour le reste de sa vie. Aujourd'hui, les pratiques de thérapie et de réhabilitation en santé mentale misent sur la réappropriation du pouvoir de la personne et la reprise en mains de sa propre destinée. Passées les périodes aiguës de la maladie et une fois le traitement établi, la personne entre dans une phase de rétablissement qui portera ses fruits pour peu qu'on croie fermement en ses possibilités. C'est cette conviction que nous, les parents, devons communiquer aux proches, à l'entourage et à la communauté. C'est cette même conviction que nous devons maintenir intacte malgré toutes les souffrances, les déceptions, les recommencements et les tabous encore attachés à la maladie mentale. La Boussole donne l'exemple et compte des représentants dans différents lieux de réflexion et de décision, lesquels expriment avec force le point de vue des parents (logement social, retour aux études, suivi systématique, etc.).

Micheline Marsolais, présidente de La Boussole